

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

Du 28 novembre 2011

n°5

page 1/1

RAPPORTEUR : Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Remplacement d'un élu au sein des commissions et organismes

Mesdames, Messieurs,

Suite au décès de Jean-Claude RIQUIN et à l'élection d'un nouvel adjoint délégué aux sports, il est nécessaire de le remplacer au sein de divers organismes et commissions

* * * * *

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de désigner :

Commission VIVRE ENSEMBLE

(Délibération n° 2 du CM du 11/07/08, modifiée par les délibérations n° 3 du 4/12/08 et n°2 du 8/07/10)

Monsieur Jean-Claude RIQUIN est remplacé par Anthony PROUST

Monsieur Anthony PROUST est remplacé par Corine FARINEAU

Conseil du groupe scolaire LAVOISIER

(Délibération n° 6 du CM du 10/04/08, modifiée par les délibérations n° 1 du 11/07/08 et n°11 du 08/07/10)

Monsieur Jean-Claude RIQUIN est remplacé par Nelly CASSAN FAUX

(En raison de la fusion des conseils d'école élémentaire et maternelle LAVOISIER, un seul représentant doit être élu pour le groupe scolaire)

Comité de gestion du centre départemental de tennis

(Délibération n° 1 du CM du 26/05/08)

Monsieur Jean-Claude RIQUIN est remplacé par Anthony PROUST

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous-préfecture, le 30/11/2011

Publié au siège de la Mairie, le 29/11/2011

N°

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM